



Inclusion numérique : en Charente-Maritime, le Département fournit aussi des ordinateurs reconditionnés

mercredi 4 janvier 2023, par [lpe](#)

Nous ne sommes pas encore tous à égalité dans le monde du numérique, dans la maîtrise de ses usages notamment face à la dématérialisation grandissante des services publics en ligne qui pénalisent certains bénéficiaires dans la réalisation de leurs démarches. Fort de ce constat, le Département de Charente-Maritime pilote depuis 2019 un Plan d'Actions pour un Numérique Inclusif.

Le Département a voté, en 2021 et en 2022, une enveloppe financière pour **aider les Communes et les EPCI à acquérir du matériel neuf** lorsqu'ils souhaitent proposer l'accès à du matériel et/ou à de l'accompagnement aux usages numériques dans leur mairie ou leurs lieux d'accueil. Cette subvention a bénéficié à 13 communes/EPCI pour un montant total de 10841,48€.

En juin 2022, le Département lançait l'appel à projets "**Le numérique près de chez vous : don de matériel reconditionné aux structures proposant des accès à du matériel ou à de l'accompagnement numérique**" auprès des structures référencées dans son Plan d'Actions [1]. Cet Appel à projets visait à encourager la création d'espaces dédiés à l'inclusion numérique en facilitant leur équipement. 226 ordinateurs reconditionnés ont été offerts par le Département (Provenance : Parc informatique agents Département) à 35 structures charentaises-maritimes (mairies, CCAS, Clubs informatiques, centres socio-culturels, Maisons France Services, chantiers d'insertion, associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ...). L'appel à projets a pris fin le 31 octobre dernier mais devant le succès rencontré par cette première opération, le Département prévoit de lancer un nouvel Appel à Projets en 2023.

Quelques repères

- 3 accompagnateurs sont présents dans les délégations territoriales, ils accompagnent les Charentais-Maritime en difficulté (sur RDV) et répondent également aux appels reçus via la plateforme téléphonique mise à disposition au numéro **0 809 540 017**.

- Le déploiement du **Pass Numérique** par le Département de 2020 à fin 2022 a permis à 738 bénéficiaires de disposer de 925 carnets de 10 Pass leur permettant d'accéder à des formations dans les domaines du numérique, auprès de structures qualifiées par APTIC (société coopérative d'intérêt collectif).

- 4 **Conseillères Numériques France Services** sont actuellement en poste au Département de la Charente-Maritime. Trois d'entre elles reçoivent sur rendez-vous dans des permanences organisées dans 21 Communes.

- Une opération de **diagnostic des compétences numériques** est mise en œuvre auprès des agents départementaux des collèges afin de proposer en 2023 un plan d'accompagnement à l'autonomie numérique. Une partie des assistants familiaux bénéficie également de ce diagnostic.

- Le Département, en tant que coordinateur des actions d'inclusion numérique à l'échelle départementale assure la **mise en réseau des 46 Conseillers Numériques France Services intervenant en Charente-Maritime**, le déploiement d'outils et de réunion d'information pour tous.

- Une **rencontre des CNFS**, de leurs employeurs et de membres du réseau des accompagnateurs numériques a été organisée en 2021 par le Département au sein de la Maison de la Charente-Maritime. La prochaine rencontre se déroulera en février 2023.

- Un Bilan / Point d'étape du Plan Départemental d'Actions pour un Numérique Inclusif accompagné de propositions d'évolution est en cours d'élaboration.

Crédit photo : Département de la Charente-Maritime-MTD-2023 : le CCAS de Rochefort s'est vu offrir le 4 janvier 2023 sept ordinateurs reconditionnés par le Département dans le cadre de son Plan d'Actions pour un Numérique Inclusif en Charente-Maritime.

Notes

[1] À l'issue d'une enquête réalisée par le Département auprès des maires et présidents d'EPCI, le Département a mis en place, en collaboration avec les collectivités, associations, entreprises, opérateurs de services publics et centres d'aides un recensement de l'offre numérique disponible sur le territoire. L'ensemble des informations a été ensuite cartographié et [cette carte interactive est accessible sur le site de la Charente-Maritime](#). Au 1er novembre dernier ce sont près de 700 points identifiés proposés par plus de 200 structures. Un annuaire papier a également été réalisé en 2021 à partir de ces informations et sera actualisé et réédité en début d'année 2023